

BRUGGE X

G.P.P./4/340



# NOS VICINAUX



# REMISE DE DISTINCTIONS

## groupe namur-luxembourg

Le samedi 5 mars 1983 s'est déroulée aux ateliers d'Andenne-Seilles la cérémonie de remise des distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et des décorations civiques pour 35 et 25 années de service.

Au cours de la cérémonie, M. Botton, directeur régional, a mis en évidence les qualités morales et professionnelles des héros de la fête.

### ORDRES NATIONAUX

#### Chevalier

#### Ordre de la Couronne

M. Laloux F., chef de serv. de 1ère cl.

#### Palmes d'or

#### Ordre de la Couronne

M. Graindorge R., contrôleur (à titre posthume)

#### Médaille d'or

#### Ordre de la Couronne

M. Matheze J., cond.-rec. AB (à titre posthume)

### DECORATIONS CIVIQUES

#### 35 années de service

#### Croix civique de 1ère cl.

MM.

Laloux F., chef de serv. de 1ère cl.

Brostaux L., chef de mouv. de 1ère cl.

#### Croix civique de 2e cl.

M. Galloy V., chef de mouv. de 2e cl.

#### Médaille civique de 1ère cl.

MM.

Jaumouille R., cond.-rec. AB  
Lignier M., cond.-rec. AB  
Terclaevers J., ouvrier qualifié  
Wilmotte M., 1er ouvr. d'élite  
Degeye A., cond.-rec. AB  
Franquinet G., 1er ouvr. d'élite  
Hypacie A., 1er ouvr. qualifié  
Hubert D., cond.-rec. AB  
Piraprez R., ouvrier qualifié  
Lefèvre V., cond.-rec. AB  
Delchambre F., cond.-rec. AB  
François A., cond.-rec. AB  
Jacques R., cond.-rec. AB (à titre posthume)  
Piraprez R., cond.-rec. AB  
Thomas L., cond.-rec. AB  
Renier E., 1er ouvr. qualifié  
Schlechter E., cond.-rec. AB  
Boigelot A., cond.-rec. AB  
Hucorne F., cond.-rec. AB  
Henrot G., cond.-rec. AB  
Froidbise L., 1er ouvr. d'élite  
Lambotte E., 1er ouvr. d'élite  
Thiry F., 1er ouvr. d'élite  
Pierre C., 1er ouvr. d'élite

#### 25 années de service

#### Médaille civique de 1ère cl.

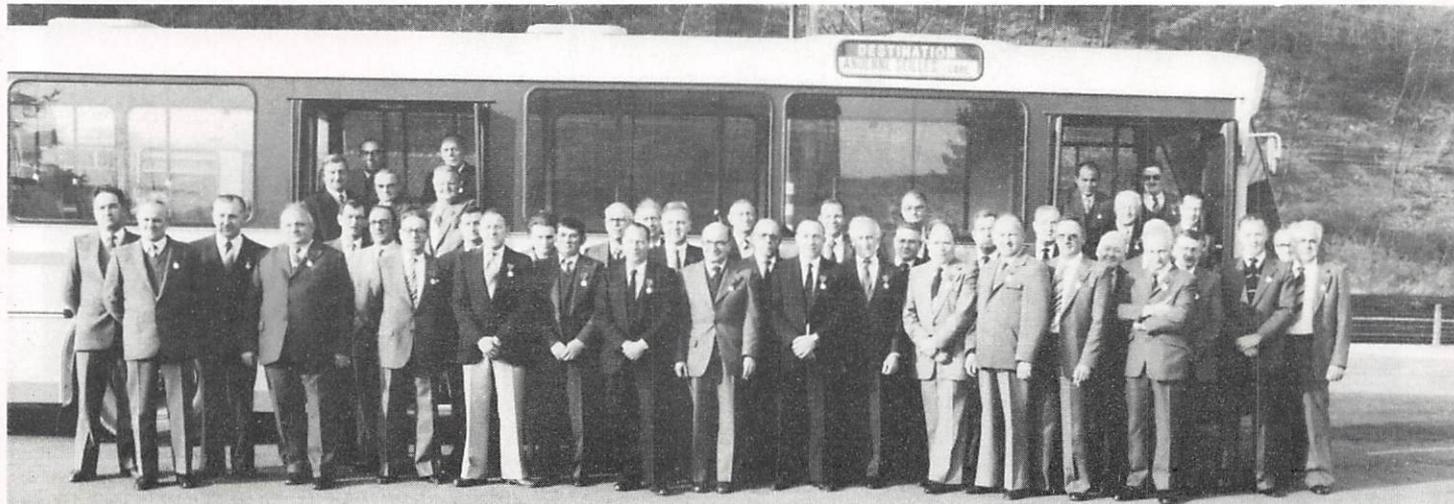
MM.

Malpats J., moniteur  
Kempinaire C., rédacteur

#### Médaille civique de 2e cl.

MM.

Lefèvre G., cond.-rec.-AB  
Fallay F., 1er ouvr. qual.  
Bouchat G., cond. auto  
Wanson R., cond.-rec.-AB  
Delhaise A., 1er ouvr. d'élite  
Gilsoul J., 1er ouvr. d'élite  
Preud'homme F., 1er ouvr. d'élite  
Hesbois L., cond.-rec. AB  
Marchal F., cond.-rec. AB  
Sorage D., cond.-rec. AB  
Damilot T., cond.-rec. AB  
Deghelt M., cond.-rec. AB  
Gérard F., cond.-rec. AB  
Henrad M., cond.-rec. AB  
Martinet R., cond.-rec. AB  
Pirrot R., cond.-rec. AB  
Wilmot J., cond.-rec. AB  
Coulonval M., cond.-rec. AB  
Chavier A., cond.-rec. AB  
Bossiroy G., cond.-rec. AB  
Gérard R., cond.-rec. AB  
Carpentier J., cond.-rec. AB  
Moniotte J., cond.-rec. AB  
Gérard R., cond.-rec. AB  
Mme Van Ginderen A., écoreuse



## groupe de liège

La cérémonie de remise des distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et des décorations civiques pour 35 et 25 années de service s'est déroulée le 19 mars 1983, en la salle de réunion de la Direction régionale de Liège.

Après l'allocution de M. Botton, directeur régional, les agents à l'honneur et leurs familles ont été fêtés dans une ambiance agréable.

### ORDRES NATIONAUX

#### Chevalier

#### Ordre de la Couronne

MM.

Goffin L., moniteur  
Moës J., chef de serv. de 1ère cl. (à titre posthume)

### DECORATIONS CIVIQUES

#### 35 années de service

#### Médaille civique de 1ère cl.

MM.

Baltus H., 1er ouvrier d'élite  
Chatelain R., cond.-rec. AB (à titre posthume)  
Colinet G., cond.-rec. AB  
Sterckx P., cond.-rec. AB

# HONORIFIQUES

## 25 années de service

### Médaille civique de 1ère cl.

MM.

Baert D., 1er commis d'expl.  
Pirlet F., chef de mouv. de 1ère cl.  
Vinamont M., chef de mouv. de 2e cl.

### Médaille civique de 2e cl.

MM.

Bollen F., cond.-rec. AB  
Gorissen J., cond.-rec. AB  
Lamoline H., cond.-rec. AB  
Lemans P., cond.-rec. AB  
Masy J., cond.-rec. AB  
Monard J., cond.-rec. AB  
Mossoux J., cond.-rec. AB  
Otte J., cond.-rec. AB  
Renard V., cond.-rec. AB  
Walewijns H., cond.-rec. AB  
Wetten P., cond.-rec. AB  
Willemotte V., cond.-rec. AB  
Yerna M., cond.-rec. AB



## groupe du limbourg

C'est à Hasselt, le 26 mars 1983, que s'est déroulée la cérémonie de remise des distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et des décorations civiques pour 35 ou 25 années de service.

Dans son allocution, M. Vanbrussel, directeur régional f.f., exposa les mérites des héros du jour, remercia leur épouse et transmit les félicitations de M. le Directeur général et du Conseil d'administration.

Un bon verre, des amuse-gueule et un excellent animateur devaient ensuite assurer quelques heures d'agréable détente.

### ORDRES NATIONAUX

#### Palmes d'or

#### Ordre de la Couronne

M. Nassen A., 1er commis d'exploit.

#### Palmes d'argent

#### Ordre de la Couronne

M. Grosemans A., 1er ouvr. qual.

#### Médaille d'or

#### Ordre de la Couronne

MM.

Weytjens W., cond.-rec. AB  
Reumers J., receveur  
Gerets A., receveur  
Hayen J., cond.-rec. AB

### DECORATIONS CIVIQUES

#### 35 années de service

#### Croix civique de 1ère cl.

MM.

Kestens A., sous-chef de bureau

Swinnen G., chef de mouv. de 1ère cl.

#### Croix civique de 2e cl.

Mlle. Jacobs M., rédacteur  
Mlle. Ceux B., rédacteur  
M. Vertessen J., 1er contrôleur

#### Médaille civique de 1ère cl.

MM.

Hayen J., cond.-rec. AB  
Brauns L., 1er ouvr. d'élite  
Jannes M., cond.-rec. AB  
Corstjens C., cond.-rec. AB  
Reenaers J., 1er ouvr. qualifié  
Vanduren R., cond.-rec. AB  
Meuwis J., cond.-rec. AB

Watnion L., brigadier

Cox G., cond.-rec. AB  
Droogmans A., cond.-rec. AB  
Delnoy T., cond.-rec. AB  
Vuerstaek R., cond.-rec. AB  
Deckers G., cond.-rec. AB  
Carremans E., cond.-rec. AB  
Peeters J., cond.-rec. AB  
Wouters L., cond.-rec. AB  
Diricks K., cond.-rec. AB  
Vos H., receveur  
Smets G., 1er ouvr. qualifié  
Duts F., cond.-rec. AB

#### 25 années de service

#### Médaille civique de 1ère cl.

MM.

Vermeulen P., 1er commis d'exploit.

(suite p. 4)



Crijns C., chef de mouv. de 2e cl.  
Meekers J., 1er commis d'exploit.  
Vanoppen M., 1er contrôleur

#### Médaille civique de 2e cl.

MM.  
Daniels J., cond.-rec. AB  
Dupont R., brigadier  
Volders G., cond.-rec. AB  
Kathagen T., cond.-rec. AB

Vaassen P., cond.-rec. AB  
Snijkers J., cond.-rec. AB  
Eyermans A., cond.-rec. AB  
Panis J., 1er ouvr. qualifié  
Rerren R., cond.-rec. AB  
Eelen H., cond.-rec. AB  
Alenteyns M., cond.-rec. AB  
Poets J., cond.-rec. AB  
Moens A., cond.-rec. AB  
Meuwis A., cond.-rec. AB  
Karremans W., cond.-rec. AB  
Wijnants R., ouvr. qualifié

Daniels P., cond.-rec. AB  
Schurmans L., cond.-rec. AB  
Vankevelaer J., cond.-rec. AB  
Geuns R., cond.-rec. AB  
Vanoppen P., cond.-rec. AB  
Vanspauwen M., cond.-rec. AB  
Vervoort J., cond.-rec. AB  
Witters A., cond.-rec. AB  
Tysens P., cond.-rec. AB  
Houben J., cond.-rec. AB  
Lantin T., cond.-rec. AB  
Anteunis P., cond.-rec. AB

## Réunion annuelle du Service Général de Sécurité, d'Hygiène et d'Embellissement des Lieux de Travail

Le 21.4.1983, nombreux étaient les représentants des équipes gagnantes pour les périodes sans accident avec chômage ainsi que les lauréats des concours intergroupes venus assister à la réunion annuelle tenue à l'Administration centrale par le Service Général de Sécurité, d'Hygiène et d'Embellissement des Lieux de Travail.

A la table d'honneur avaient pris place MM. Henrard, Directeur général, Van Wesemael, Vanderfaillie, Mornard et Keygnaert, Directeurs.

M. Van Wesemael présenta le bilan des résultats enregistrés en 1982.

Les résultats du rapport annuel du Service Général de Sécurité, d'Hygiène et d'Embellissement des Lieux de Travail nous montrent que le bilan est demeuré pratiquement le même :

- Le coefficient d'accidents de travail avec chômage pour les salariés, à savoir 4 accidents par 100 travailleurs en 1982, n'a pas dépassé le niveau de 4,1 de l'année précédente ;
- de plus, le nombre total des accidents, avec et sans chômage, pour les salariés et appointés, est resté le même, soit 6,8 par 100 agents ;
- enfin, le taux de gravité réel pour l'ensemble du personnel est identique = 0,38 ;

• malheureusement, l'accident mortel de circulation survenu à l'un de nos contrôleurs-instructeurs a jeté une ombre sur le tableau des résultats, faisant monter le taux de gravité global de 0,91 à 1,49.

Trois raisons principales ont contrecarré l'amélioration des résultats qui s'était nettement dessinée dans certains services des Groupes d'exploitation et qui nous aurait donné un bilan final en boni :

- la première : l'augmentation du nombre d'accidents au service Mouvement du Groupe du Hainaut ;
- la deuxième : le nombre plus élevé d'accidents de travail avec et sans chômage au service Voies et Travaux du Groupe de la Flandre occidentale ;
- la troisième : l'accident mortel déjà mentionné.

Au statu quo général, je vous citerai, comme élément positif, le nombre d'équipes qui ont atteint au cours de l'année 1982 des résultats remarquables :

- 2 équipes ont dépassé le cap des 7.000 jours sans accident avec chômage, à savoir l'équipe Eupen-Warzée et l'atelier de Cureghem ;
- 1 équipe a dépassé les 4.000 jours, à savoir l'équipe du Mouvement Assebroek ;

- 2 équipes ont dépassé les 3.000 jours ;
- 6 équipes ont dépassé les 2.000 jours ;
- 8 équipes ont dépassé les 1.000 jours.

Quant aux accidents sur le chemin du travail, on enregistre une nette diminution (49 au lieu de 76). Aucun cas mortel n'est à déplorer.

Je ne citerai, sur l'ensemble des activités des comités de sécurité régionaux et du Service Général de Sécurité, que deux actions :

- la première : l'effort bénévole accompli par 93 agents des Groupes d'exploitation qui, au cours de l'année 1982, ont suivi la formation de secouriste ;
  - la deuxième : le test anonyme portant sur la connaissance du «Code de la Route» et «PROFAID», des conducteurs de tram et d'autobus. Grâce à l'autobus transformé en salle de projection par le Groupe du Brabant, nous avons pu visiter 68 dépôts, ce qui représente en fait 151 séances de projection.
- Pour terminer, je tiens à mentionner que parmi les 19 équipes qui ont atteint plus de 1.000 jours sans accident avec chômage, figurent toujours toutes les équipes de la Flandre orientale. La



performance continue !

J'adresse, enfin, à vous tous qui représentez les équipes lauréates, mes sincères félicitations. Soyez nos porte-parole auprès de vos camarades pour leur transmettre nos encouragements et stimulez chez vos collègues cet esprit de sécurité.

M. le Directeur général s'adressa ensuite à l'assemblée.

Ce m'est un réel plaisir de me trouver aujourd'hui parmi vous, à l'occasion de la cérémonie de remise des primes aux lauréats de nos concours de sécurité.

M. le Président du Conseil d'administration aurait souhaité assister à la cérémonie, comme il le fait d'ailleurs avec beaucoup de plaisir chaque année, et vous adresser de vive voix ses félicitations pour les efforts que vous avez fournis.

Malheureusement, retenu à l'étranger par les obligations de sa charge, il m'a prié d'excuser son absence et de vous transmettre ses sentiments de sympathie.

Au nom du Président, des membres du Conseil d'administration et en mon nom personnel, je tiens à féliciter tous ceux qui, au sein de la S.N.C.V., ont contribué l'année dernière au succès obtenu dans le cadre de la lutte contre le danger.

Des chiffres que M. le Directeur Van Wesemael vient de nous citer, il ressort que le taux de gravité réel est resté le même (0,38). Bien que faible par rapport aux statistiques nationales ( $\pm 1$ ), le cumul des journées perdues suite aux accidents du travail avec chômage équivalent, c'est à souligner, à l'absence

de deux agents pendant toute l'année, dans chaque Groupe d'exploitation.

De nombreuses tâches considérées comme étant spécifiquement réservées à l'homme sont exécutées depuis un demi-siècle par des machines. Cette tendance ne peut se poursuivre que si elle est poussée par le progrès de l'automatisation et de la cybernétique. Or, il n'y a aucune raison que celles-ci ne progressent plus.

Notre Société a suivi cette évolution et les tâches «asservies» ont été de plus en plus automatisées. Nos machines de production ou nos appareils V.T. en sont une parfaite illustration.

Remarquons toutefois qu'il est erroné de croire que toutes les tâches «asservies» pourront être revendiquées par les machines. Les nombreux travaux d'entretien, de réparation, de révision et de contrôle, qui sont pourtant des tâches «asservies», ne pourront pas encore être confiés à des robots dans un futur proche.

C'est pour ces raisons que le programme d'encouragement, de persuasion et de motivation visant à favoriser la prévention doit être maintenu et compléter les actions techniques et médicales. Votre rôle consiste à informer et à associer tous les intéressés afin qu'ils collaborent au maximum à la réalisation de l'objectif commun que constitue la lutte contre les accidents du travail.

Une propagande active et continue est indispensable.

Tout effort de persuasion doit, pour conserver réellement son caractère d'efficacité, être poursuivi, sinon les habitudes reprendront rapidement le dessus et conduiront inévitablement à

la monotonie dans le travail et à l'atténuation de la vigilance.

C'est cette vigilance précisément qui doit être notre alliée la plus importante dans la lutte que nous menons pour le maintien de l'intégrité physique.

M. le Directeur général lança ensuite un nouvel appel pour que soit poursuivie la lutte contre les accidents du travail. Mais, ajouta-t-il, la victoire ne s'obtiendra à l'échelle collective que par un effort de l'homme sur lui-même, par une mutation de l'éducation individuelle. Et M. le Directeur général de conclure par une parole de Georges Friedmann, extraite de l'ouvrage **La Puissance et la Sagesse : L'éducation véritable, c'est l'homme transformant sa condition par des institutions rationnelles, mais aussi grâce à la transformation de soi par soi. C'est l'homme se prenant lui-même en main. L'éducation véritable — son succès ou son échec — commande l'avenir de l'homme.**

Après ces allocutions, il fut procédé à la distribution des primes-surprises aux équipes lauréates pour périodes sans accident avec chômage, tandis que les lauréats des concours intergroupes, à savoir les services **Mouvement** de la Flandre orientale, **Voies et Travaux** du Hainaut et **Ateliers** du Brabant, étaient également récompensés par des primes.

Le trophée **Président Comte Louis de Lichtervelde** fut remis pour la 8e fois au Groupe de la Flandre orientale, vainqueur avec le coefficient général d'accidents le plus bas.

La cérémonie se termina par une très cordiale réception.

## LES 3000 JOURS SANS ACCIDENT AVEC CHÔMAGE DE L'ÉQUIPE N° 17 MOUVEMENT HAACHT - DIEGEM

Les festivités prévues à l'occasion des 3.000 jours sans accident avec chômage atteints par l'équipe n° 17 - Mouvement Haacht-Diegem, se sont déroulées à Werchter, le 26 mars 1983.

Des allocutions furent prononcées à cette occasion par MM. Vanhove, inspecteur technique et chef de service de la Sécurité pour le Brabant, Dubois, inspecteur principal du Service général de la Sécurité, et Peerts, directeur régional.

M. Vanhove souhaita la bienvenue à l'assistance, tandis que M. Dubois félicita l'équipe victorieuse au nom de M. le Directeur général. Il leur demanda de continuer, pour le bien-être de tous, à suivre la voie tracée.

M. Peerts esquissa le succès de l'équipe n° 17 et remercia chacun de la bonne volonté et de l'activité inlassable dont ils ont fait preuve pour en arriver au brillant résultat obtenu. Il rendit également hommage aux épouses des agents et demanda à toutes les personnes présentes de continuer à conserver l'esprit de Haacht, en particulier

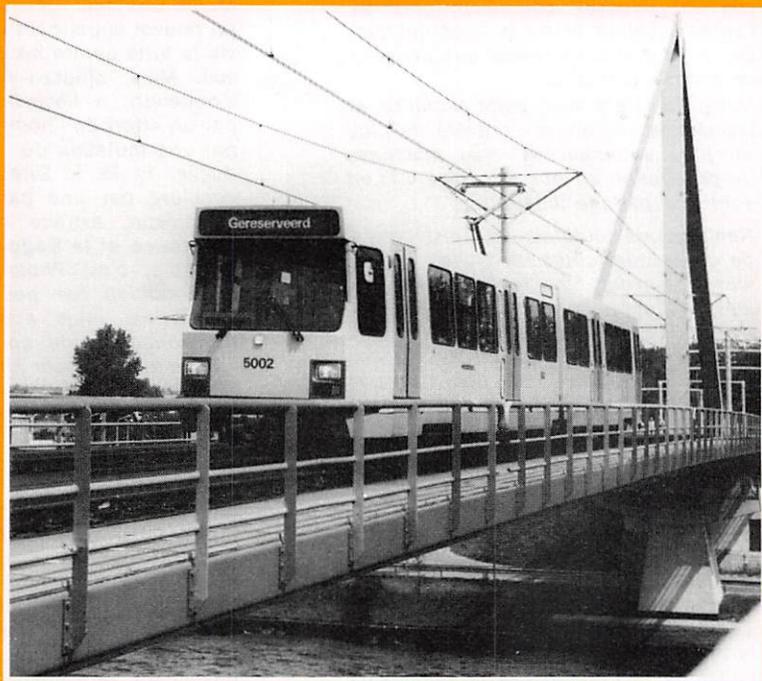
sur le plan de la sécurité.

Après qu'un repas eut été servi, M. Peerts procéda à la remise des cadeaux aux membres de l'équipe victorieuse et tandis que les pensionnés de

l'équipe n° 17, qui avaient été invités à la fête, évoquaient leurs souvenirs, les jeunes envahirent la piste de danse. Inutile de vous dire que tout le monde s'amusa beaucoup !



# Le Saviez-Vous ?



**RENAISSANCE DU TRAM AUX PAYS-BAS : LA NOUVELLE LIGNE DE TRAMWAY UTRECHT-NIEUWEGEIN-IJSSELSTEIN**

Le monorail suspendu de Wuppertal, un des moyens de transport les plus sûrs au monde, compte dorénavant une station de plus, qui porte le nom de «Ohlingsmuehle». Cette construction moderne, qui a coûté 7,9 millions de marks et qui, comme toutes les autres stations de la ligne, est suspendue au-dessus du Wupper, a déjà été baptisée «Gewächshaus» (serre) par l'usage populaire, une appellation pas très flatteuse certes, mais la ressemblance est en effet frappante !

Depuis son ouverture le 1er mars 1901, le monorail suspendu a déjà parcouru 270 millions de km sans jamais connaître d'accident important. Plus de 50.000 voyageurs l'utilisent quotidiennement. Le tronçon entre Wuppertal-Vohwinkel et Wuppertal-Oberbarmen compte maintenant 19 stations en service.

En dehors du fait qu'il est un moyen de transport irremplaçable pour cette ville fort étirée, le monorail suspendu constitue également un pôle d'attraction touristique de renommée mondiale.

Les trams bleus et orange sont des voitures à un seul agent. Des caméras disposées sur tous les quais donnent au conducteur, via un moniteur, une vue des passagers qui montent et qui descendent. La délivrance et l'oblitération des tickets d'embarquement se font par le biais d'appareils automatiques. A la station Zoo/Stadion, il y a une boucle de retour pour les trams.

On ne peut pas dire que le tram a généralement bien passé le cap des dernières décennies. Cela vaut pour l'ensemble de l'Europe, mais aussi pour d'autres continents.

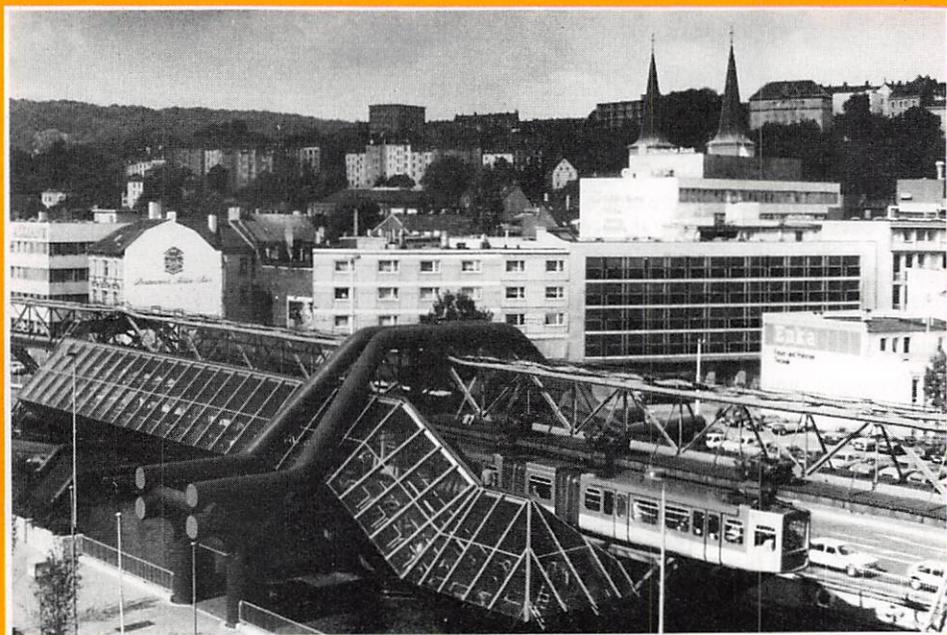
Ces derniers temps cependant, un certain revirement est à observer et on voit même des entreprises de tramways renaître dans des villes d'où avait totalement disparu l'ancien réseau de tramways.

Aux Pays-Bas, le nombre d'entreprises de tramways va passer de 3 à 4 suite à l'ouverture de la ligne de tramway Utrecht-Nieuwegein/IJsselstein.

C'est en juin 1982 qu'a commencé la fourniture du matériel pour le tramway direct d'Utrecht, qui est la propriété des N.S. (Nederlandse Spoorwegen).

Après achèvement du programme d'essai des véhicules, programme qui est assuré par les N.S., 66 chauffeurs d'autobus au total suivront la formation de conducteur de tram, une tâche qui doit être terminée en septembre 1983. Commencera alors une exploitation à l'essai d'un mois, qui sera suivie de la mise en service en octobre 1983 de la ligne Utrecht-Nieuwegein Zuid, avec embranchement Nieuwegein Noord-Doorslag (hôpital St-Antoine). La prolongation vers IJsselstein n'est prévue que plus tard et nécessitera la mise en formation de 22 conducteurs supplémentaires.

## UNE NOUVELLE STATION POUR LE «SCHWEBEBAHN» DE WUPPERTAL





# HUY, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Huy, qui fut une des «Bonnes Villes» de la puissante Principauté de Liège, figure parmi les plus anciennes cités du pays. De nombreux vestiges témoignent de ce riche passé.

D'après la tradition, la bourgade aurait été évangélisée dès le VI<sup>e</sup> siècle par Saint-Domitien, qui devint évêque de Tongres et fut choisi par les Hutois comme premier patron de leur cité. Port fluvial très animé au moyen-âge, Huy et son Comté furent cédés en 985 au prince évêque Notger et leur destinée fut dès lors étroitement liée à celle de la Principauté.

Un puissant château-fort, dont la première mention date de 890, se dressait sur le promontoire rocheux dominant la vallée de la Meuse.

En 1715, le Traité d'Utrecht décréta sa démolition. La construction du château actuel, par les Hollandais, débuta en 1818 et dura 5 années. Bien qu'incorporé dans le système défensif de la Meuse, le fort ne joua plus aucun rôle militaire dès 1914. En 1940, les Allemands en firent une prison puis un camp d'internement.

La Collégiale Notre-Dame, dont l'édifice actuel a été construit au XIV<sup>e</sup> siècle est considérée comme la plus belle église belge du style ogival secondaire. Le visiteur peut y admirer les châsses des saints patrons de la cité : Saint-Mengold, Saint-Domitien et Saint-Marc.

A voir également dans le centre de la cité : l'Hôtel de Ville, magnifique construction de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, auquel on accède par un bel escalier double, l'ancien couvent des Frères Mineurs transformé en musée archéologique, l'Eglise Saint-Mengold, «Li Bassinia», fontaine en cuivre battu du XV<sup>e</sup> siècle située sur la Grand-Place.

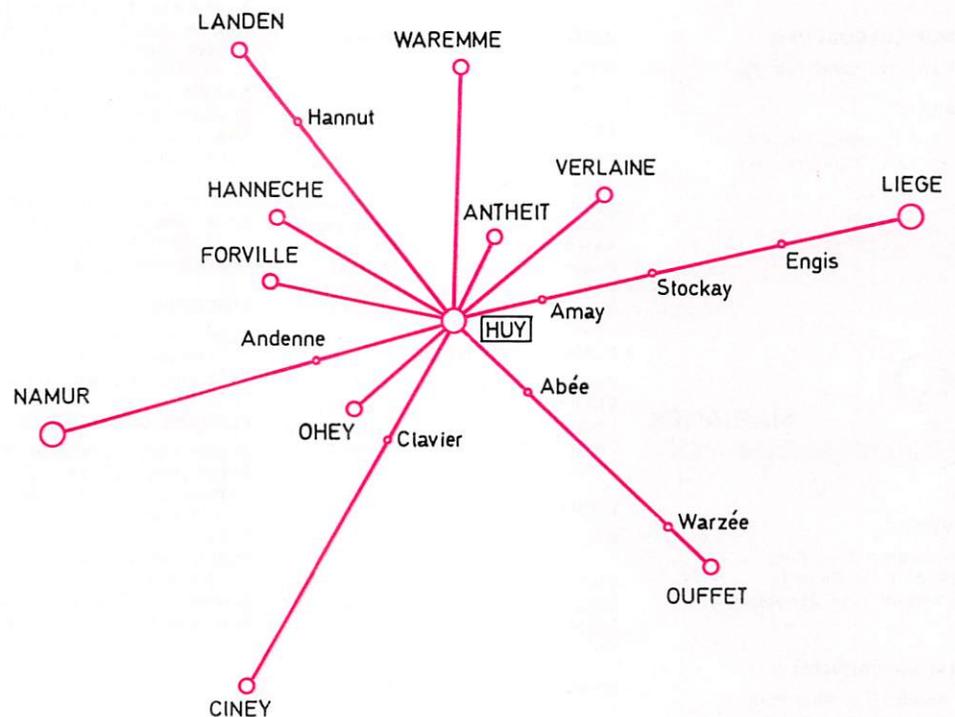
La configuration particulière de la ville de Huy, coupée en deux par la Meuse et entourée de collines élevées, a incité les autorités communales à construire en 1957 le téléphérique des Vallées. De la cabine on peut admirer la vieille ville avec son dédale de rues où se devinent entre autres les anciennes maisons de maître, les hôtels datant de la Renaissance.

Le téléphérique aboutit au plateau de la Sarte où un centre de délasserment a été aménagé pour le plus grand bonheur des enfants qui peuvent prendre leurs ébats en plein air et des touristes en quête d'un peu de repos.

Du fait de sa situation géographique, la ville de Huy est aisément accessible par route et par chemin de fer. De plus, elle est desservie par une douzaine de lignes d'autobus vicinales qui la relie à diverses localités telles que Waremme, Antheit, Villers-le-Bouillet, Liège, Stockay, Saint-Georges, Amay,

dave, Vierset - Barse, Ahin, Seilles, abbayes de Antheit, Jehay, églises romanes de Saint-Séverin, Bois-et-Borsu, Ocquier et Amay.

La région de Huy est également particulièrement agréable à parcourir pour l'amateur de promenades pédestres :



Ouffet, Warzée, Namur, Andenne, Ohey, Forville, Burdinne, Hannêche, Ciney, Hannut,...

Ces services d'autobus disposent de plusieurs arrêts situés dans le centre de la ville et permettent de la rejoindre aisément aussi bien en semaine que durant le week-end.

Ces lignes peuvent en outre, au départ de Huy, amener l'amateur d'art et d'histoire vers des sites particulièrement bien conservés, qui jalonnent les routes de Hesbaye et du Condroz : châteaux fortifiés de Moha, Fallais, Fumal, Hermalle, Abée-Scry, constructions d'allure moins guerrière à Mo-

au nord de la vallée de la Meuse s'étend la plaine de Hesbaye, où la Meuse trace son cours dans les prairies, au Sud les vallonnements du Condroz avec les petites cascades du Hoyoux parmi les rochers, les ponts rustiques et les collines boisées.

Si vous cherchez un but d'excursion, n'hésitez pas, Huy et sa région vous attendent et si vous voulez encore un conseil, venez-y par les transports publics, vous jouirez pleinement d'un moment de détente.

Pour tous renseignements concernant les horaires, veuillez vous adresser à la S.N.C.V. - Groupe de Liège - 70, rue St-Nicolas, 4000 Liège. Tél. (041) 52.00.18.

# NOUVELLES

## L'ADMINISTRATION CENTRALE GROUPES D'EXPLOITATION



### MUTATIONS

#### NAMUR-LUXEMBOURG

Van Loo W., cond.-rec. AB

#### BRABANT

Stilmant F., cond.-rec. AB  
Goessens J., cond.-rec. AB



### MARIAGES

#### ANVERS

Verschueren J. et Buts L.  
Hoskens L. et Gilon N.  
Ceulemans L. et Schoeters V.

#### FLANDRE ORIENTALE

De Raedt H. et Moerman A.  
De Gussem J. et Van Bever M.

#### HAINAUT

Durenne E. et Parret M.  
Dumoulin M. et Monjardez L.  
Wilputte P. et Vandewalle M.

#### NAMUR-LUXEMBOURG

Fosseprez D. et Ferir A.-M.  
Ringlet J.-P. et Bodet Y.

#### BRABANT

Japson W. et Cordemans B.  
Van Poucke W. et De Maesschalck M.-J.

#### FLANDRE OCCIDENTALE

Dewulf J.-P. et Wemaere L.



### NAISSANCES

#### ADMINISTRATION CENTRALE

Melissa et Michaël chez Van Beersel D. (Grimbergen)

#### ANVERS

Dennis chez Vantournhout G. (Hoevenen)  
Jan chez Matheussen G. (Merksem)  
Els chez Peeters S. (Wommelgem)  
Kevin chez Sas R. (Beerse)  
Pieter chez Jeursen P. (Wilrijk)  
Sam chez Van Beers A. (Arendonk)  
Greet chez Vochten R. (Deurne)

#### FLANDRE ORIENTALE

Patrick chez Barrie R. (Alost)  
Els chez Van Alboom D. (Westrem)  
Kathy chez De Rocker A. (Lochristi)  
Frederik chez Vanden Broeke M. (Destelbergen)

#### HAINAUT

Cedric chez Dardenne R. (Pont-à-Celles)  
Cindy chez Ceuterick G. (Marcinelle)  
Katia chez Ravicini M. (Quaregnon)  
Magali chez Cornez P. (Jumet)  
Emilie chez Estalard A. (Braine-l'Alleud)  
Elodie chez Amphiaris M. (Fontaine-l'Evêque)  
Dimitri chez Lorez E. (Haine-St-Pierre)  
Maxime chez Paindavoine W. (St-Vaast)

Giovanni chez Fumier F. (Chapelle)  
Marylene chez Lepoint H. (Mons)  
Mélanie chez Gerin L. (Quévy)  
Isabelle chez Meunier J. (Eugies)  
Emilie chez Demoustier J. (Sars)  
David chez Houdart R. (Haine-St-Paul)

#### NAMUR-LUXEMBOURG

Isabelle chez Mignolet M. (Philippeville)  
Céline chez Carrard Y. (Seilles)  
Kevin chez Margot B. (Namur)

#### LIEGE

Geoffroy chez Kempinaire C. (Hannut)  
Cécile chez Jaspard G. (Herstal)  
Sabrina chez Claes C. (Tilleur)  
Caroline chez Festers G. (Montegnée)

Jonathan chez Grainday J. (Liège)  
Vincent chez Charlier A. (Amay)  
Henri chez Meda G. (Bressoux)

#### BRABANT

Denis chez Leclercq J.-L. (Ittre)  
Bruno chez Predom A. (Buizingen)  
Kenny chez Haentjens H. (Kessel-Lo)  
Natalie chez Nobels W. (Humbeek)  
Sandra chez Japson W. (Auderghem)  
Sevrine chez Roelandt L. (Jette)  
Frederic chez Debay A. (Molenbeek)  
Bart chez Dierickx W. (Haacht)  
Aurore chez Marechal J.-P. (Ecaussinnes)  
Tom chez Bornauw W. (Affligem)  
Erica chez Servranckx F. (Erembodegem)  
Nicolas chez Speters M. (Overijse)

#### LIMBOURG

Joeri chez Postelmans J. (Heusden-Zolder)  
Kelly chez Machiels H. (Hasselt)

#### FLANDRE OCCIDENTALE

Jeroen chez Slambrouck P. (Gistel)  
Dieter chez Willems J. (Courtrai)  
Nathalie chez Notredame E. (Ichtegem)  
Kevin chez Ameca W. (Ostende)  
Robby chez Danneels Y. (Knokke-Heist)  
Liselot chez Engelen B. (Gistel)  
Niki chez Meire J. (Bruges)



### RETRAITES

Années  
de service

#### ADMINISTRATION CENTRALE

Kerremans Ph., sous-chef de bureau 38  
Lauwereys M., 1er commis 38  
Keuleers E., chef de bureau 38

#### ANVERS

Bogaerts L., cond.-rec. AB 33  
Pals J., chef de mov. de 1ère cl. 42

Philips C., cond.-rec. AB 36

#### FLANDRE ORIENTALE

Declercq F., cond.-rec. AB 29

#### HAINAUT

De Riemacker M., cond. él. 26  
Druart F., receveur 30  
Paquet G., receveur 21  
Bastin A., cond. él. 33  
Denis P., ouvr. spéc. 34  
Gaudoux R., cond. él. 42

#### NAMUR-LUXEMBOURG

Coune J., cond.-rec. AB 41  
Raty G., cond.-rec. AB 23  
Bilquin A., cond.-rec. AB 32  
Danloy H., cond.-rec. AB 36

#### LIEGE

Bare T., contrôleur 29

#### BRABANT

Christens G., receveur 35  
Claes F., cond. él.-rec. 33  
Timmermans P., receveur 33  
Coeck J., cond.-rec. AB 35  
Hellinckx J.-B., cond.-rec. AB 34  
Puttaert J., ouvr. spéc. 36

#### FLANDRE OCCIDENTALE

Devinck J., cond.-rec. AB 33  
De Beuf J., cond.-rec. AB 35



### NECROLOGIE

«Nos Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

#### AGENTS EN SERVICE

HAINAUT Age  
Van Binst O., 1er ouvr. d'élite 61

# DE ET DES

## NAMUR-LUXEMBOURG

Dropsy U., cond.-rec. AB 49

### ALLOCATAIRES C.A.M.-C.R.A.-C.R.I. C.A.S.-C.C.T.

## ANVERS

Crikemans C., contrôleur 80  
Van Wellem J., brigadier 68

## FLANDRE ORIENTALE

Philips M., receveur 76  
Wauman P., ouvr. spéc. 71  
Lossy O., cond.-rec. AB 86  
Ver Eecke M., piocheur 81

## HAINAUT

Mondonne J., contrôleur 81  
Siraut M., 1er contrôleur 73  
Mercier J., cond. AB 51  
Soudan M., cond. 60  
Bayot F., cond. él. 75  
Gamache C., receveur 77  
Autem M., cond. 80  
Hanicq M., chef de serv. imp. 77

## NAMUR-LUXEMBOURG

Demeuse H., chef de mouv. de  
2e cl. 78  
Gilson L., cond.-rec. AB 68  
Minette A., ouvr. d'élite 70  
Detry A., chef receveur 88

## LIEGE

Decresson J., ouvr. qualifié 77  
Schoefs R., ouvr. qualifié 70  
Galand H., chef at. 1ère cl. 80  
Lousberg J., receveur 91

## BRABANT

Van den Broeck J., 1er ouvr.  
d'élite 54  
Docus C., ouvr. qualifié 72  
Colson A., cond.-rec. AB 70  
Leuckx T., manœuvre 83  
Roosens A., cond.-rec. AB 64  
Jacobs J., receveur 75  
Guldemont H., receveur 80  
Cumps F., cond.-rec. AB 66  
Appelmans P., rec. 77  
De Maeght A., 1er ouvr. d'élite 62  
Clairembourg E., cond.-rec. AB 62  
Marchal L., chef rec. 84  
Coosemans E., chef piocheur 92

## LIMBOURG

Kelchtermans J., rec. 79

## FLANDRE OCCIDENTALE

Debackere E., piocheur 95  
Carpentier G., ouvr. d'élite 63  
De Wulf K., cond.-rec. AB 61

## LE TROPHÉE «IL SAMARITANO»



Il y a dix-huit ans, quelques jeunes gens de Petrignano di Assisi (Perugia) effectuèrent un voyage de 8.000 kilomètres à travers l'Italie pour éveiller l'attention de l'opinion publique sur les graves problèmes et dangers de la circulation routière.

Quelques années plus tard, les mêmes jeunes gens visitèrent les capitales de plusieurs pays d'Europe, où leur appel en faveur d'un comportement plus responsable et plus civique des usagers de la route fut accueilli et apprécié tant par les autorités que par les citoyens. En octobre 1972, un de ces jeunes gens, Giancarlo Tofi, fut fauché par une auto qui le tua, tandis qu'il essayait d'arrêter la circulation pour éviter qu'un cycliste tombé sur la chaussée ne soit écrasé par les voitures.

L'initiative du trophée «Il Samaritano» est née pour rappeler l'objectif civique et le sacrifice de Giancarlo Tofi. Le trophée «Il Samaritano» sera remis le 12 octobre de chaque année, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Giancarlo Tofi, à un citoyen d'un pays de la Communauté européenne qui se sera distingué en portant secours à des victimes d'accidents de la route. A cet effet, le sculpteur de Pérouse, Giovagnoli, a créé une œuvre symbolique de valeur. Le siège du Comité est le suivant : Piazza S. Pietro 3, 06086 Petrignano di Assisi (Perugia), Italie.

(«Via Secura» 1/1983 - organe bimestriel de l'Association nationale pour la Prévention des Accidents de la Route).

## LIVRES ET REVUES

### PROV-KOERIER

Cette première revue de la nouvelle A.S.B.L. «Pro Openbaar Vervoer» avec, pour rédacteur en chef et éditeur responsable, M. R. Bastaens, Baggenstraat, 6, 2200 Anvers (Borgerhout), contient des articles très intéressants sur «50 jaar geleden ... per trein door België» (Le train en Belgique ... il y a 50 ans), «De stadstram van Mechelen 1913-1953» (Le tramway urbain de Malines 1913 - 1953), «Een nieuwe tramlijn in Amsterdam» (Une nouvelle ligne de tramway à Amsterdam), des informations concernant les lignes de chemin de fer, de tramway et d'autobus, ainsi que des nouvelles des associations.

Le prix de l'abonnement à «Prov - Koerier» a été fixé pour 1983 à 500 F, en ce compris le calendrier 1984. Ce montant peut être versé au compte 412-6155551-09 de PROV-Antwerpen. «Prov-Koerier» paraît exclusivement en néerlandais.

# PAGE FAMILIALE

## LE COIN DES JEUNES

### SOLUTIONS DU N° 223 :

JEU N° 1 - CAREX  
 JEU N° 2 - NEUVAIN /  
 FAUCHEUX / INTESTIN  
 JEU N° 3 - TANGO

### RESULTATS DU N° 223

#### Ont obtenu 3 points :

COLLETTE Michel 14 ans - Flémalle / COLSON Dom. 14 ans - Bassenge / COSEMANS Miet et An 15 et 9 ans - Diepenbeek / DEGUEE Ph. 14 ans - Grivegnée / FABRINETTI Gér. 13 ans - Esneux / JACQUEMIN Chr. 14 ans - Haine-St-Paul / JOACHIM Marc 13½ ans - Hognoul / LAENEN Ph. 12 ans - Hamois / LAENEN L. 10 ans - Hamois / LAURENT Jos. et Vinc. 10 et 9 ans - Spy / LEFEBVRE Béat. 12 ans - Houdeng-Aimeries / HAIRION Nath. 9 ans - Jemeppe / PANIS N. et Nath. 12 et 11 ans - Awans / SCHUMACHER Fab. 9½ ans - Verviers / VANDEKERCKHOVE S. 13 ans. - Courtrai.

### JEUX N° 224

#### JEU N° 1

Ajouter (X ou — ou +), même plusieurs fois, dans chaque problème.

5	3	5	9	4	= 15
3	4	6	2	5	= 15
7	2	1	8	6	= 15

#### JEU N° 2

##### Le compte est bon !

Avec les chiffres suivants soit en multipliant, divisant, additionnant ou soustrayant arriver au chiffre **504**

On ne peut employer un chiffre qu'une fois.

4	7	9	1	3	10
<b>504</b>					

### JEU N° 3

Trouverez-vous les 2 lettres, qui permettront de faire 3 mots dont vous avez déjà les 3 dernières lettres ?

		E	G	E
		C	O	U
		G	N	E

### JEU N° 4

Parviendrez-vous à classer tous ces rois et reines dans leur pays avec leur date de naissance ?

Prenez votre dictionnaire ; vous gagnerez 14 points.

### Si nous parlions des guêpes !

#### CECI PEUT VOUS SAUVER LA VIE

Voici un sujet d'actualité qui, pour beaucoup de gens, représente une véritable calamité, pour ne pas dire une hantise. Grâce aux informations recueillies avec l'aimable collaboration de M. Charles Delmotte, grand spécialiste des guêpes devant l'Eternel (chaire de zoologie à la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux), nous pouvons vous indiquer l'attitude à adopter face aux guêpes, en cas d'accident, mais aussi mieux vous faire connaître cette petite chose aux ailes diaphanes qui, en fin de compte, est un insecte UTILE.

#### ROLE UTILE DE LA GUEPE

Il serait, à ce propos, malvenu de tomber dans le «Guêpier» des idées reçues. La guêpe, ordre des hyménoptères, est carnivore, elle

consomme énormément d'insectes et notamment DES MOUCHES. Une guêpe ouvrière dévore en sa courte vie (plus ou moins 3 semaines) un minimum de 1000 mouches.

Voici un aspect du problème qu'il est bon de prendre en considération.

#### APPARITION DES PREMIERES GUEPES

Au début du printemps, dès que la température ambiante est favorable, apparaissent les premières guêpes. M. Delmotte en a repéré déjà au mois de mars. C'est l'époque où ces petites bestioles vont construire un nid, y pondre (ce qui tend à prouver que la guêpe a de la suite dans les idées — pas folle la guêpe). Là s'instaure un système social plus ou moins semblable à celui des abeilles ; une reine sera entretenue par une nuée d'ouvrières.

A cette époque de l'année la guêpe ne représente pas un grand danger pour l'homme, qu'elle ignore la plupart du temps. La courageuse petite créature a bien trop de travail, elle a, si j'ose dire, d'autres chats à fouetter. La guêpe n'est pas une intérie-maire à mi-temps, elle beso-

gne sans arrêt jusqu'à environ fin juillet, nourrissant la reine, agrandissant le nid etc.

A partir d'août-septembre la guêpe se trouve dans une fâcheuse situation ; jugez-en : c'est vers cette période que la reine meure, catastrophe ! C'est la faillite... la firme «guêpe and guêpe et C<sup>o</sup>» ferme ses portes. Voici un insecte véritablement au chômage et partant de là désœuvré. C'EST A PARTIR DE CE MOMENT QUE LA GUEPE DEVIENT DANGEREUSE POUR L'HOMME (ET LES ANIMAUX).

En effet la guêpe va de-ci, de-là, sans but particulier, privée de toute fonction sociale. Elle a tout le temps de s'occuper de ce qui l'entoure en général et de l'homme en particulier. N'allez pas croire pourtant que cette situation la rende particulièrement agressive, elle est, faut-il le répéter, simplement désœuvrée d'une part et dispose de tout son temps d'autre part. Quand la guêpe vient roder autour d'un être humain quand cela ne serait que pour voir ce que l'homme peut bien faire en période de chômage ou de vacances, elle «déclanche» une situa-

tion dont l'issue dépendra des réactions de l'homo sapiens...

#### QUELLE ATTITUDE ADOPTER FACE A UNE GUEPE

Nous avons volontairement placé quelques touches d'humour tout au long de cet article, ceci afin de dédramatiser le problème, car en fait le plus grand danger en cette affaire est qu'on finit par perdre son self-control et c'est LA que l'accident peut survenir. Sur ce point M. Delmotte est formel : la guêpe ne pique que lorsqu'elle est surprise. Pas de nervosité ni d'agressivité sinon la guêpe se pique au jeu, et dans ce cas l'enjeu, c'est vous ; alors trêve de bavardages et de jeux de mots, étudions sérieusement la situation :

SI UNE GUEPE SE POSE SUR VOTRE BRAS : rassemblez tout votre self-control, évitez TOUT GESTE BRUSQUE, si possible ne bougez pas, l'insecte finira par se lasser et s'en ira voir ailleurs si vous y êtes. Dans ces conditions vous devez être convaincu que la guêpe ne piquera pas, c'est VOTRE comportement qui risque de

**GRANDE-BRETAGNE**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**ITALIE**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**DANEMARK**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**ALLEMAGNE**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**FRANCE**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**RUSSIE**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

HENRI II VICTOR EMMANUEL I LOUIS XII  
 CHRISTIAN X HENRI VIII NAPOLEON I  
 VICTORIA UMBERTO LOUIS PHILIPPE  
 ELISABETH II GUILLAUME II CATHERINE II  
 NICOLAS II ELISABETH I

1773 - 1870 - 1859 - 1533 - 1769 - 1519 -

1729 - 1868 - 1491 - 1819 - 1462 - 1926 -

1844 - 1759

**JEU N° 5**

Le professeur a donné un devoir à Paul qui doit trouver 6 proverbes. Pouvez-vous aider ce garçon ?

Les points remplacent une lettre.

1° P.T.T / . / P.T.T / .I..U / .I. / . / .ID

2° . / D. / .D. / D.X / D. / R..O....

3° Q.. / .T / D...

4° . / V.. / .S. / .R. / I. / F.T / . / ...R.

5° .R.E.C. / E.. / .R. / . / S...T.

6° .I / S' / F.T.. / S' / I...

**JEU N° 6**

En sautant systématiquement une lettre à chaque fois, parviendrez-vous à reconstituer un nom d'oiseau de mer ? Encore faut-il un bon départ !

N	S	K	A	T
O				L
S				A
R				B
O	T	V	A	S

Vite, au plus tard pour le 1<sup>er</sup> août 83, envoyez vos réponses à «Nos Vici-niaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.

déclancher les hostilités. Note: ce comportement est valable quelle que soit la partie de votre individu où se pose l'insecte, naturellement si elle se pose sur le bout de votre nez il faudra beaucoup prier en souhaitant de ne pas éternuer !

**SI UNE GUEPE RODE PRES D'UN ENFANT (SURTOUT ENDORMI LA BOUCHE OUVERTE)**

Comme dans le premier cas agir avec calme, sans brusquerie aucune, tâcher de prendre l'enfant doucement et l'éloigner en ayant soin, au préalable de lui fermer la bouche, IL Y A HAUT DANGER DE MORTALITE SI UNE GUEPE PIQUE DANS LA BOUCHE OU, SURTOUT DANS LA GORGE (toujours bien se rappeler ceci: ne pas céder à la panique). Quelqu'un se fait piquer dans la gorge, la situation n'est pas désespérée, tout dépendra encore une fois, de la façon de réagir de l'entourage.

Dans de tels cas le mot d'ordre est: CALME, METHODE, RAPIDITE ET EFFICACITE.

Si une guêpe vous pique et qu'il en résulte simplement

un gonflement et une douleur locale, un seul et simple remède: appliquer de la GLACE à cet endroit. Si des symptômes d'allergie se manifestent (gonflements graves, plaques rouges ailleurs qu'autour de la piqûre, nausées, troubles cardiaques, etc.), ne pas y aller par quatre chemins; faire appel au 900 ou mieux, prendre sa voiture et foncer vers la clinique la plus proche, si pour une raison ou une autre la personne atteinte ne peut être enmenée immédiatement, il faut faire appel à un médecin qui pourra donner les premiers soins en attendant l'hospitalisation (qui n'est du reste pas toujours nécessaire) mais attention tous les généralistes ne sont pas équipés pour ce genre de cas.

**PIQUES DANS LA GORGE**

Dans ce cas les minutes, voire les secondes comptent. Personnellement je prendrai ma voiture ou alors je réquisitionne d'office le premier automobiliste qui passe.

En cas EXTREME et si la situation l'exige et SI VOUS ETES CAPABLE DU PLUS GRAND SANG FROID, il est une initiative difficile, mais

pas impossible, une initiative qui dans de nombreux cas aurait pu sauver des vies humaines: INTRODUIRE UN TUYAU DANS LA GORGE DE LA PERSONNE ATTEINTE AFIN DE LUI PERMETTRE DE RESPIRER car le gonflement peut être tel qu'il empêche l'air de passer, l'idéal serait que cette opération soit faite par un médecin, MAIS VOUS POUVEZ LA REUSSIR SI VOUS RESTEZ CALME ET SI VOUS AGISSEZ AVEC ADRESSE ET DOIGTE (ceci est un conseil qui nous a été donné par M. Delmotte).

Ceci étant pour les cas extrêmes n'oublions pas que la plupart du temps tout se passe bien tant que l'on garde à l'esprit cette vérité essentielle (nous le répétons pour la X<sup>e</sup> fois et ne la répéterons jamais assez): la guêpe ne pique que si elle est surprise et l'issue d'une rencontre avec ce type d'insecte dépend uniquement de VOTRE façon de réagir.

**FAUT-IL PIEGER LES GUEPES ?**

Les méthodes du style bouteille contenant de la bière où vont se noyer les guêpes

risquent en fait d'en attirer davantage dans le secteur, qu'elles n'en tuent.

**QUE FAIRE EN CAS DE DECOUVERTE D'UN NID ?**

La méthode la plus simple et la moins dangereuse consiste à appeler les pompiers qui se chargent de la destruction des nids. Cependant il faut de la patience car, bien souvent, les pompiers sont surchargés de demandes de ce genre.

**ULTIMES CONSEILS:** éviter, autant que possible, les vêtements vivement colorés, éviter aussi de laisser traîner des aliments, surtout sucrés, ainsi que les parfums.

Et enfin ne pas se faire d'illusions; selon M. Delmotte on ne connaît aucun moyen ou produit qui chasse les guêpes, simplement on connaît le minimum de précautions à prendre pour ne pas trop les attirer. Alors, si vous le voulez bien, résignons et concluons par une boutade pourtant empreinte de vérité: surtout après le mois de juillet la guêpe peut être dangereuse si on la surprend mais il ne faut pas en faire un problème de taille...

## Groupe du Limbourg Remise de brevets de secouriste

Un programme de cours de formation pour secouristes a été établi par le C.B.M.T. (Centre Belge de la Médecine du Travail).

Au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée le 13.1.1983, les agents mentionnés ci-après, qui ont suivi avec succès les cours de formation, se sont vu remettre le brevet de secouriste :

Alenteys A., chef de mouv. de 2e cl.  
Brenard R., contrôleur d'exploit.  
Buttiens J., brigadier  
Castro A., contrôleur d'exploit.  
Claesen J., brigadier  
Corstjens M., ouvrier qual. de 1ère cl.  
Creemers M., contrôleur d'exploit.  
Dupont R., brigadier  
Geukens G., contrôleur d'exploit.  
Geurts P., contrôleur d'exploit.  
Greunlinx J., chef de mouv. de 2e cl.  
Hinoul J., contrôleur d'exploit.  
Liebens F., ouvrier d'élite  
Machon W., chef de mouv. de 1ère cl.  
Menten V., électricien d'entretien  
Meuwis R., brigadier  
Nijs R., ouvrier qual. de 1ère cl.  
Oeyen L., chef de mouv. de 2ème cl.  
Renaers H., contrôleur d'exploit.  
Struys W., brigadier  
Swinnen G., chef de mouv. de 1ère cl.  
Vandevoort R., contrôleur d'exploit.  
Verhaeg J., chef de mouv. de 1ère cl.  
Vigo V., brigadier  
Withofs B., ouvrier d'élite

Toutes nos félicitations !

## Présence de la S.N.C.V. à des expositions

Cette année également, la S.N.C.V. mène une intense politique de présence.

A l'**Expo-Printemps** (Heysel Bruxelles), du 19 au 27 mars 1983, notre Société disposait d'un stand en commun avec la S.T.I.B. Des diapositives et photos de notre matériel y étaient montrées, tandis que de la documentation était distribuée. L'attention des visiteurs était également attirée sur le Musée du Tramway à Schepdaal et sur les lignes touristiques (Grottes de Han et T.T.A.). Conjointement avec la S.N.C.B., la M.I.V.A. et des clubs d'amateurs, la S.N.C.V. fut également présente au Centre Culturel de Deurne-Anvers, du 18 au 20 mars. En plus de son stand habituel, notre Société y disposait d'une salle spécialement aménagée où était présenté un montage audiovisuel de  $\pm$  20 min. sur l'histoire de la S.N.C.V.

Enfin, du 2 au 10 avril, la S.N.C.V. participe, à Ostende, à l'exposition «Vakantie in eigen land». A cette occasion, de nouveaux dépliants furent mis à la disposition des voyageurs.

La S.N.C.V. prévoit encore d'être présente aux expositions ou festivités suivantes : les «Gentse feesten» (transports en commun à Gand) du 16 au 25 juillet ; De Haan (fêtes folkloriques) du 5 au 8 août ; Namur (Fêtes de la Wallonie) en septembre.

Grâce à de tels stands offrant une vue d'ensemble de ses activités, la S.N.C.V. espère rendre service à sa clientèle et attirer d'éventuels voyageurs.

## A propos de dentelle...

Mais oui, le Centre de dentelle à Bruges accueille toute personne désireuse d'apprendre ou de se perfectionner dans cet art.

Il existe aussi des cours le samedi, pour filles et garçons, à partir de 8 ans.

Savez-vous qu'après 11 ans d'apprentissage les élèves sont capables de faire la dentelle la plus fine et la plus difficile de toutes, «le point de fée» ?

Allez voir le lundi et mardi de 14 à 18 h ces personnes au travail. Vous serez agréablement surpris !

Centre de la dentelle,  
14 Balstraat (près de l'église  
de Jérusalem) Bruges

## UN JOUR OU UN WEEK-END D'EVASION...

- 3 juillet **POPERINGE** Procession Notre-Dame, à 15.30 h.
- 7 juillet **BRUXELLES** Omme-gang, à 21 h.
- 8-10 juillet **TIELT (Fl. oc.)** Fêtes d'Europe.
- 9-15 juillet **SCHOTEN** 25e Festi-val mondial du folklore.
- 10 juillet **GISTEL** Procession multiséculaire et folklorique de Sainte-Godelieve, à 16 h.
- 15 juillet - 15 août **MID-DELKERKE** Journées interna-tionales du folklore.
- 23-24 juillet **FRANCORCHAMPS** Circuit de Spa-Francor-champs «Les 24 heures au-tomobiles».
- 24 juillet **JUMET** Marche de la Madeleine.
- 31 juillet **FURNES** Procession des Pénitents, à 15.30 h.
- 7 août **BERLARE** Grande fête nautique, dès 15 h.
- 7 août **KOKSIJDE** Cortège «Hommage à l'Art pictural flamand», à 15.30 h.
- 7 août **NIEUPOORT** Hommage national à S.M. le Roi Albert 1er et aux héros de l'Yser, à 9.30 h.
- 14 août **NAMUR** Reconstitution sur la Meuse de joutes nauti-ques moyenâgeuses, à 15 h.
- 15 août **ANVERS** Marché Ru-bens, de 8.30 h à 22 h.
- 20-22 août **BRUGES** Fête des canaux de 21 h à minuit.
- 21 août **HAM-SUR-HEURE** 345e Marche Saint-Roch, à 12 h.
- 21 août **LESSINES** 7e Grand cortège folklorique, à 14.30 h.
- 21 août **OVERIJSE** Dans le ca-dre des fêtes du raisin : cor-tège folklorique.
- 27 août **ATH** Cortège folklorique et défilé des géants, à 10 h et à 15 h.
- 27-28 août **THEUX** Foire moye-nâgeuse au château de Fran-chimont.
- 28 août **BLANKENBERGE** Grand corso fleuri, à 15 h.

# A la côte, inauguration officielle de la ligne modernisée

C'est le jeudi 31 mars 1983 que le Ministre des Communications De Croo a officiellement inauguré la ligne vicinale modernisée de la Côte. Il coupa le ruban à Zeebrugge, après quoi les invités montèrent dans le tram pour rejoindre



*M. De Croo, Ministre des Communications, coupe le ruban à Zeebrugge.*

Ostende où devait se dérouler, à l'hôtel de ville, la conférence de presse ministérielle. MM. Goekint, bourgmestre d'Ostende, et Breyne, vice-président du Conseil d'administration de la S.N.C.V., y prirent également la parole.

Le Ministre des Communications De Croo déclara qu'il est prévu d'étendre le réseau des trams orange de la Côte jusqu'à la gare d'Adinkerke, où ils assureront la correspondance avec les trains interrégionaux, à heures fixes, en provenance et en direction de Gand. Il attira également l'attention sur l'importance de la commande à distance des feux de circulation. Celle-ci permet d'améliorer considérablement la régularité et la vitesse moyenne des trams, faisant de ceux-ci un produit plus attrayant et répondant mieux à la demande.

Le Ministre des Communications permit ensuite au bourgmestre d'Ostende, M. Goekint, que les Vicinaux se montreront attentifs aux problèmes qu'a entraînés la mise en service des nouveaux trams de la Côte. D'après M. Goekint, les nouveaux trams orange sont trop «silencieux» et la majorité des piétons ne les entendent pas arriver. Le bourgmestre d'Ostende propose d'installer, là où c'est possible, une barrière le long de la voie du tram.

M. Breyne, vice-président du Conseil

d'administration de la S.N.C.V., qualifia la modernisation profonde de la ligne vicinale de la Côte d'investissement parfaitement justifié. Il signala qu'en effet, on dénombre souvent  $\pm$  29.000 voyageurs par jour sur les trams de la Côte.

M. Breyne poursuivit en déclarant que l'instauration d'un service à la demi-heure sur la ligne vicinale de la Côte semble être une bonne décision. Depuis le début de cette année, et en dépit de l'importante augmentation tarifaire, le nombre de voyageurs a augmenté de 30 % et les recettes de pas moins de 50 %. M. Breyne annonça que lors de la prochaine saison estivale, une fréquence au quart d'heure sera instaurée. Enfin, il développa encore quelques projets d'avenir pour la ligne vicinale de la Côte : un nouveau dépôt de trams et d'autobus à Ostende (Brandariskaal), à proximité immédiate de la station de trams et de la gare S.N.C.B., un nouveau centre administratif et technique à De Bolle, l'installation de distributeurs automatiques de billets aux principaux arrêts ainsi que de panneaux électroniques d'information qui indiqueront aux voyageurs le



*A Wenduine, M. le Ministre De Croo s'est fait donner des renseignements sur l'engazonnement du site propre.*

*De gauche à droite : MM. Henrard, Directeur général de la S.N.C.V., Vervaeke, Directeur régional, De Wolf, Directeur général de l'Administration des Transports, le Ministre De Croo, le Secrétaire général Poppe, Bolsen, attaché de presse du Ministre, Breyne, Vice-président de la S.N.C.V., Van Wesemael, Directeur.*

temps qu'il leur reste à patienter avant l'arrivée du tram.

La conférence terminée, un buffet froid a réuni les invités qui purent ainsi continuer à échanger leurs points de vue.

# ACTES DE PROBITE

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

## ANVERS

**Aarschot** : Heylen M. (portefeuille + 980 F).

**Broechem** : De Busser G. (sac + 3.899 F).

**Hoogstraten** : Floren A. (500 F).

**Mol** : Van Craenendonck L. (sacoche + 537 F).

**Oostmalle** : Verdijck R. (sacoche + 650 F).

**Turnhout** : Wuyts A. (600 F), Nijs K. (portefeuille + 2.500 F), Van de Pol J. (porte-monnaie + 670 F).

## FLANDRE ORIENTALE

**Destelbergen** : De Bleu A. (810 F), Thienpont L. (7.647 F).

**Gand St-Pierre** : Van Caester A. (650 F).

**Hamme** : Vermorgen A. (618 F).

**Hofstade** : Bauwens E. (4.150 F).

## HAINAUT

**Charleroi** : Lefin P. (porte-monnaie + 740 F), Vounckx M. (portefeuille + 900 F).

**La Louvière** : Glinne J.-P. (sac + 5.100 F).

**Quaregnon** : Tondeur B. (porte-monnaie + 500 F), Martin J.-M. (portefeuille + 600 F).

## NAMUR-LUXEMBOURG

**Andenne** : Delince L. (portefeuille + 2.400 F).

**Bouillon** : Arnould (porte-monnaie + 2.127 F).

**Dinant** : Damilot M. (sac à main + 6.000 F).

**Florennes** : Arnould R. (portefeuille + documents + 5.650 F).

**Havelange** : Matagne L. (bourse + 5.616 F).

**Namur** : Lefevre Ch. (portefeuille + documents + 500 F), Hahn R. (sac dame + 2 portefeuilles + 84.200 F), Collignon (sac à main + 600 F + chèques + carte de banque), Muccino (sacoche + 700 F).

**Ohey** : Piette R. (sac + 1.796 F + montre).

## LIEGE

**Bressoux** : Houet Y. (porte-monnaie + 1.500 F), Jennen D.

(portefeuille + 850 F), Sabatier D. (pochette + 1.000 F).

**Eupen** : Mohr R. (1.000 F + 50 DM), Jennes B. (portefeuille + 6.706 F), Gillet A. (portefeuille + 1.050 F).

**Liège St-Gilles** : Thise E. (portefeuille + 700 F), Luxon R. (sacoche + 1.650 F).

**Omali** : Thonon G. (portefeuilles + 243 F + 1.625 F).

## BRABANT

**Asse** : Segers E. (portefeuille + 500 F + documents), Roels H. (portefeuille + 1.500 F + documents), Moeyersoons G. (portefeuille + 1.350 F), Van Peer M. (montre dame).

**Louvain** : De Keyzer L. (portefeuille + 150 F + documents), Bex R. (portefeuille + 2.100 F), Van Hoecke (sacoche + 8.280 F + chèques + carte de banque), Reniers J. (porte-monnaie + 108 F).

**Nivelles** : Deridder A. (portefeuille + 300 F + documents).

## FLANDRE OCCIDENTALE

**La Panne** : Portier D. (sacoche + documents + carte de banque + 1.500 F).

## DE CHOUETTES VACANCES POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE !

Nos maisons de vacances et nos appartements meublés sont situés dans des régions qui méritent plus qu'un simple détour.

Vous y trouverez le bon air et la détente indispensable. De plus, les prix demandés peuvent certainement être qualifiés de très raisonnables, surtout si l'on s'en réfère aux prix pratiqués en cette période de crise.

N'hésitez donc pas plus longtemps ! Offrez-vous d'agréables vacances sans souci dans les centres de vacances S.N.C.V. et faites-en profiter par la même occasion votre famille.

## NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Une semaine de séjour gratuit, en pension complète, dans une de nos maisons de vacances «Annette et Lubin», à Spa, ou «Zonnebloem», à Nieuport, est offerte aux pensionnés de la S.N.C.V. et à leur épouse, qui fêteront leurs noces d'or ou de diamant en 1983.

Ce séjour est accordé pendant une des périodes ci-après :

### Annette et Lubin :

du samedi 14 mai au samedi 2 juillet; du samedi 27 août au samedi 17 septembre;

### Zonnebloem :

du samedi 14 mai au samedi 2 juillet; du samedi 27 août au samedi 17 septembre.

Les jubilaires qui désirent bénéficier de cet avantage doivent introduire une demande écrite au Service social de la S.N.C.V., rue de la Science, 14, 1040 Bruxelles, en précisant la maison de vacances et la semaine choisies.

## MODIFICATION

### LA COURSE CYCLISTE D'ASSEBROEK

Comme communiqué dans notre précédent numéro, le championnat des Flandres et de Belgique se déroulera à Assebroek le 3 septembre 1983. Toutefois, étant donné que l'Administration communale de Bruges s'oppose au déroulement d'une course cycliste pour amateurs ne faisant pas partie du personnel S.N.C.V. (une course similaire a en effet lieu le même jour dans les environs de Bruges), le championnat vicinal sera disputé comme lors des années précédentes : les plus de 35 ans courront à 14 h, les moins de 35 ans à 16 h. Les participants et les supporters sont invités à tenir compte de cette importante modification apportée au règlement.

# Le tramway à vapeur hoorn-medemblik

En 1983, pour la 15<sup>e</sup> année consécutive, un service quotidien de transport à traction à vapeur continuera d'être assuré pendant les mois d'été entre les villes de Hoorn et de Medemblik (Frise occidentale). Empruntant un trajet sinueux, le tramway à vapeur, tracté par une des cinq locomotives rutilantes à souhait, se fraiera un passage à travers le paysage mouvementé du nord des Pays-Bas.

Les voitures historiques sont dotées de plates-formes ouvertes qui accueillent toujours pendant le voyage un grand nombre de personnes soucieuses de profiter davantage encore de la splendeur du paysage. En cours de route, le tramway est amené à s'arrêter à plusieurs reprises : aux passages à niveau, en effet, il faut signaler sa présence à l'aide du drapeau rouge.

La situation de la Frise occidentale au Zuyderzee a rendu possible la mise en place, entre Enkhuizen et Medemblik, d'un service de transport par bateau (capacité de 300 personnes) qui assure la correspondance avec le tramway à vapeur. Le point de correspondance se situe à Medemblik, une ancienne ville qui ne manque pas de charme et mérite un coup d'œil avant d'embarquer. Durant l'heure et quart que dure la traversée, il vous est donné de voir un tout autre aspect de cette merveilleuse contrée.

C'est en 1973 que le Tramway à vapeur Hoorn-Medemblik a acheté à la S.N.C.V. les voitures 19424 et 19492, qui avaient circulé jusqu'en 1972 sur les lignes Bruxelles — Leerbeek — Hal. Dans les années 1975-1976, ces voitures furent retapées de fond en comble dans l'atelier de Hoorn, un nouveau toit étant notamment placé. Elles furent ensuite dotées de parois en teck et l'écartement de leurs roues inévitablement adapté à la largeur de voie normale. Elles se virent attribuer respectivement les numéros 19 et 20. En outre, en 1977, on aménagea dans la 19 un compartiment-buffet.

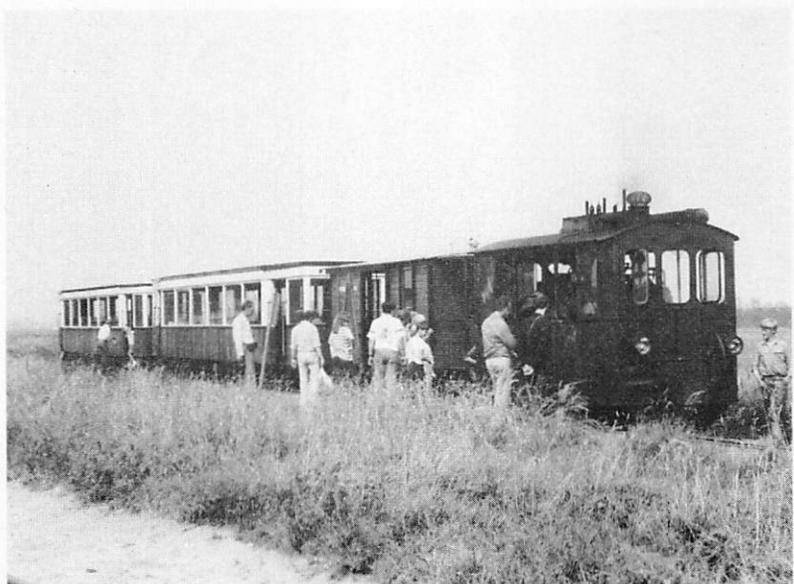
Le tramway à vapeur Hoorn-Medemblik circule avec du matériel de tramway local et historique sur une ligne de plus de 20 km de long, à travers une région attrayante constituée de nombreux pâturages et de petits villages rustiques, alors que Hoorn et Medemblik possèdent des noyaux urbains historiques restaurés. Le tramway à vapeur dispose de 5 locomotives à vapeur en état de marche et il y en a encore quelques-unes en cours de restauration. Tous les mercredis, pen-

dant la haute saison, trois tramways à vapeur circulent en même temps. En général, l'un de ceux-ci se compose notamment des voitures S.N.C.V. En outre, en avant-saison et à l'après-saison, ces voitures circuleront encore assez souvent les dimanches. Il est toujours possible de téléphoner au préalable à Hoorn pour en avoir la certitude (*Centraal Boekingskantor Stoomtram Hoorn-Medemblik, boîte postale 137, 1620 AC Hoorn ; tél.: 02290-14862*).



En 1974, le wagon plat 8157 à 4 essieux a été repris à la S.N.C.V. Une fois adapté à l'écartement normal, il fut également mis en service, notamment pour le transport de matériel, mais il a aussi bel et bien transporté des passagers assis sur des bancs ; il est en outre utilisé comme podium mobile pour une société musicale.

*(Tous ces renseignements nous ont été aimablement communiqués par notre correspondant, M. P.H. Kiens, van Tuyl van Serooskerkenweg 28, 1076 JL Amsterdam, Pays-Bas).*



## SOMMAIRE N° 224 MAI - JUIN 1983

Remise de distinctions honorifiques	
Groupe de Namur-Luxembourg	2
Groupe de Liège	2
Groupe du Limbourg	3
Réunion annuelle du Service Général de Sécurité, d'Hygiène et d'Embellissement des Lieux de Travail	4
3000 j. sans accident Mouv. Haacht-Diegem	5
Le saviez-vous ?	6
Huy, ville d'art et d'histoire	7
Personalía	8
Le trophée «Il Samaritano»	9
Livres et revues : PROV-KOERIER	9
Page familiale	10
Groupe du Limbourg - remise de brevets de secouriste	12
Présence de la S.N.C.V. à des expositions	12
A la côte, inauguration officielle de la ligne modernisée	13
Actes de probité	14
Avis divers	14
Le tramway à vapeur Hoorn-Medemblik	15

*Photo de la couverture :*

*Vieux métiers de chez nous :*

*la dentelle (Centre de la dentelle, à Bruges)*

*(Photo : V. Gilbert)*

*Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.*

*Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.*

*Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.*

*Editeur responsable : R. Keygnaert, rue de la Science 14 -  
1040 Bruxelles*



*Impr. Grafisch Bedrijf Schoonbaert - Bruges 2.*

*Membre de l'association belge de la presse  
d'entreprise - A.S.B.L.*